

Christ agile
RUES, O. P.
S 80
S SAINT-PAUL

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse
ABONNEMENTS
1 an 10 fr. 2 ans 18 fr. 3 ans 24 fr.
Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir le prix de l'abonnement moyennant une remise de 20 cent.
Comptes de chèques postaux 115 54.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITE
Rue St-Pierre
FRIBOURG
PREX DES ANNONCES
Fribourg, Suisse. 15 cent. | La ligne
La Suisse. 15 cent. | La ligne
L'Allemagne. 15 cent. | La ligne
L'Autriche. 15 cent. | La ligne
L'Espagne. 15 cent. | La ligne
L'Inde. 15 cent. | La ligne
L'Italie. 15 cent. | La ligne
L'Amérique. 15 cent. | La ligne

MOUTON
NEIRIVUE (Gruyère)
Fr. 2.50 et 10. — le kg.
P 1605 D 4287-1218

ES
des de Paris
octobre
11, 1^{er} étage

PASIA
SUISSE
journalistes avec le
AX ASPASIA : ra-
le corps. Grâce au
est aussi très hygi-
nique. 1255

DE GENÈVE
FRIBOURG
RAMEY
Paris
at toute la saison
TOBRE
Fribourg du 18 au 23
la disposition des clients
F 4894 F 5281

ORTE
la Malgraug
en 1939
exquis
dans des proportions de
mbe et plantes médicina
dérangements d'estomac
is, etc., etc. Préservez
contre l'influenza.
ég. : Kapp, Boury,
Willeroz, Hmay et
Fr. Guidi, rue de
rue des Alpes ; Aye,
Borens, rue de Lausanne

Sirehal et Garla,
en, et Pharmacie écon-
St-Denis ; Leclerc
méve ; Pharmacie de
Christen, Moudon. —
R. M. Eigeemann,
972-221

Crossy
GENÈVE
tiges et naine, à contenu
à cidre.
rosiers, plantes
vivaces.
Catalogue gratis.

re
sécurité
KB
sans frais
BIA, LAUSANNE
cences

enchères
heures précises
lanche, à Crossy-
publique du domaine
ph Meunier, fils de
de l'environ 18 postes,
P 5255 F 5219

effort doux, ne
outelle pour la
e, 9, à Genève.

Nouvelles du jour

Bruits d'offensive austro-allemande sur le théâtre de la guerre austro-italien.

On assure que les empires centraux préparent une offensive contre l'Italie. La paralysie dont la Russie est atteinte permet au haut commandement allemand et austro-hongrois de se contenter d'entretenir des effectifs réduits entre la Baltique et la mer Noire et il est sûr que des troupes, dont la présence sur ce front était inutile, ont été transportées ailleurs. Une partie des troupes allemandes aura été dirigée sur le théâtre de France et de Belgique, et les troupes autrichiennes auront été acheminées sur le front italien. La défense des Flandres et celle de Trieste a-t-elle absorbé tous les contingents ainsi déplacés ? En est-il resté de quoi former une armée destinée à prendre l'offensive dans le Tyrol ? Divers écrivains et informateurs militaires le disent et le soutiennent avec insistance. L'événement montrera s'ils ont raison. En attendant, le général Cadorna prépare la douzième offensive de l'Isongo.

On parle beaucoup, en Italie, du nouveau parti qui vient de se former à la Chambre des députés. Est-ce bien un parti nouveau ? A distance, il apparaît plutôt comme une coalition de députés appartenant à tous les partis constitutionnels, depuis la droite à la gauche, en passant par le centre et toutes les nuances intermédiaires. On y trouve des radicaux, des conservateurs, des libéraux modérés et même quatre députés catholiques. Ils ont lancé un manifeste appelant à la rescousse tous ceux qui sont d'accord avec eux pour défendre les droits du Parlement et les libertés constitutionnelles contre certains partis interventionnistes qui rêvent d'une dictature et qui ne cessent de discréditer le Parlement. Certains interventionnistes professent, en effet, un souverain mépris pour la Chambre actuelle des députés, qu'ils jugent inférieure à sa mission. Elle ne représente plus, disent-ils, la volonté du peuple. Le plus grave grief qu'ils lui font, c'est d'avoir été élue au temps où Giolitti était le chef du gouvernement et d'être encore inloxiquée par les principes politiques du vieil homme d'Etat. C'est là, dit le *Corriere della Sera*, le péché original du Parlement ; c'est ce qui explique son enthousiasme modéré pour la guerre, à laquelle il s'est décidé à regret et qu'il soutient mollement. Aussi, les interventionnistes ne cessent-ils de « marteler » le Parlement, comme dit la *Stampa* de Turin ; ils cherchent à provoquer une crise politique extra-parlementaire avec l'aide de tout ce qu'il y a de plus tapageur et de plus révolutionnaire en Italie.

C'est contre ces velléités liberticides que les signataires du manifeste dont nous parlons plus haut protestent justement et veulent lutter énergiquement.

Les « 45 », comme on les appelle, seront bientôt une centaine. Ils auront l'appui des socialistes hostiles à la guerre et à toute diminution des libertés parlementaires. Leur lexique de boucliers n'est pas dirigé contre le ministère, bien qu'ils réclament le contrôle strict et régulier de tout ce qui concerne la guerre. Ils font remarquer qu'aucun Parlement, en aucun pays, ne s'est montré plus déférent envers le pouvoir exécutif et n'a moins cherché à influencer ses décisions. Les Etats belligérants ont changé plusieurs fois, depuis le commencement de la guerre, de gouvernement civil et militaire. En Italie, au contraire, Sonnino et Cadorna, les deux hommes en qui se personnifiait le pays, sont encore à leur poste, et le Parlement a renoncé, afin de ne pas leur créer de difficultés, au contrôle qu'il a le devoir d'exercer.

Les interventionnistes ont aussitôt cherché à discréditer le groupe des 45 signataires du manifeste, qui représente, selon eux, ce qu'il y a de plus neutraliste et de plus giolittien à la Chambre. Ils ont la frayeur et la hantise du revenant. On prétend que Giolitti n'est pour rien dans ce nouveau groupement ; il a même envoyé à M. Boselli un télégramme plein d'ardeur patriotique que l'on a interprété comme un désaveu des « 45 ».

On annonce encore la rentrée de M. Salandra, qui a la nostalgie du pouvoir. Ses partisans se remuent fort. Tout cela fait prévoir une session parlementaire intéressante.

Hier, la Chambre française a siégé à huis clos et a discuté l'interpellation Mayeras sur l'affaire Malvy-Daudet.

En séance publique, elle a adopté, par 313 voix contre 0, l'ordre du jour pur et simple, accepté par le gouvernement.

On prêtait à M. Painlevé, chef du ministère, de vouloir faire une déclaration disant que la fausseté des accusations de M. Daudet contre l'ex-ministre avait été démontrée. C'est déjà ce qu'il a annoncé au conseil des ministres et fait communiquer par l'agence Havas. Si M. Painlevé juge cette sanction nécessaire pour calmer l'opinion publique, il importe d'abord qu'il ne le fasse pas trop tôt, c'est-à-dire pas avant que le capitaine Bouchardon, rapporteur du conseil de guerre, ait tout à fait terminé ses interrogatoires. M. Léon Daudet ayant fait une longue déposition contre M. Malvy devant le rapporteur, il convient que M. Malvy soit convoqué à son tour, et cela même est formellement exigé par l'art. 71 du code d'instruction criminelle, qui dit : « Le juge d'instruction fera citer devant lui les personnes qui auraient été indiquées par la dénonciation. » Si le code militaire ne reproduit pas cette disposition, c'est qu'elle va de soi. En résumé, l'affaire Malvy-Daudet doit suivre son cours et se terminer devant le tribunal.

Quand celui-ci aura accompli sa tâche, on trouvera qu'il est bien inutile, sinon nuisible, que l'affaire soit portée à la Chambre.

Des cas Malvy, « Bonnet-Rouge », Bolo, Turmel, peuvent se produire dans tous les pays. Il faut que, en France, on les réduise à leur juste proportion, qu'on ne les grossisse pas au point de leur faire prendre dans l'opinion une importance telle que, pour les esprits surexcités, ils dominent presque le fait de la guerre.

Que la Justice fasse sortir la Vérité du puits et que le gouvernement se borne à exiger que cette opération aille un peu vite.

Vers la paix durable

N'est-ce pas un rêve ? Les esprits pessimistes le pensent et rejettent nos espoirs comme de pures chimères. Ils affirment que, l'homme étant essentiellement mauvais, ses passions sont incurables ; que le progrès moral est une illusion ; que ce qui a été doit se répéter jusqu'à la fin des siècles ; que les idées paternelles et les sentiments barbares régneront à jamais sur l'humanité. Nous baisserions la tête sous cette loi de fer si nous professions le matérialisme ou le déterminisme ; car, si l'homme n'est qu'un composé de molécules organisées par le hasard, chacun de ses actes est déterminé par une loi inflexible. Dès lors, ce qui doit être sera ce qui fut. De même, si le péché originel a supprimé le libre arbitre de l'homme, nous n'avons qu'à nous endormir dans notre impuissance. Mais nous croyons à la survivance de la liberté humaine et nous pensons que la lumière de l'Evangile et la grâce de Dieu ouvrent une voie indéfinie au progrès moral de l'humanité. De quoi s'agit-il, d'ailleurs ? D'obtenir de l'humanité qu'elle s'organise sur le type d'une confédération décentralisée, où chaque Etat gardera sa forme et sa pleine autonomie, mais où les causes générales de conflit seront soumise au jugement d'un tribunal suprême. Qu'on nous démontre, *a priori*, que ce qui se passe dans un grand Etat fédératif ne peut se réaliser dans le monde. Le Pape, qui est pour nous l'interprète infallible de l'esprit chrétien, ne se résigne pas au fatalisme moral de la libre pensée. Ce sera sa gloire d'avoir osé proclamer, au milieu des horreurs de cette lutte effroyable, que le droit doit l'emporter sur la force, la justice sur l'égoïsme et l'orgueil, les sentiments chrétiens sur les haines et les rivalités nationales, et que, si l'humanité le veut sincèrement, elle peut jeter dès maintenant les bases d'une paix définitive. Les hécatombes humaines d'aujourd'hui auront au moins un effet heureux, celui de faire revivre la justice internationale et de tuer la guerre.

L'édifice de la paix dont Benoît XV a tracé le dessin est remarquable de solidité et d'harmonie. Comme assises fondamentales, l'arbitrage international obligatoire, le désarmement complet, simultané et général, la vraie liberté et communauté des mers, et comme clef de voûte, la suprématie du droit sur la force. Otez une de ces pierres, et tout l'édifice croulera. L'arbitrage international sera impuissant sans le désarmement universel ; celui-ci, une précaution vaine, si l'injustice et la violence, exclues de la terre, trouvent un refuge sur les mers. Enfin, cette construction matérielle serait bâtie sur le sable et emportée tôt ou tard par une tempête, si le sentiment du droit n'était imprimé fortement dans la conscience de l'humanité. Il s'agit, sans doute, de créer un monde nouveau. Mais il est possible et les peuples le réclament. Les nations sont placées devant cette alternative inéluctable : ou conclure une paix durable, ou l'humanité s'effondrera dans des cataclysmes.

Tous les peuples belligérants ont affirmé la nécessité de cette paix définitive, ainsi que le désir d'y contribuer chacun pour sa part. Les uns après les autres, leurs chefs ont adhéré au projet proposé par Benoît XV. Bien que leurs formules soient variées, ou enveloppées dans des précautions de langage, elles comprennent les quatre éléments essentiels que nous venons d'énumérer. Lorsque nous écrivions notre dernier article sur la liberté des mers, nous avons relevé quelques réserves équivoques et troublantes, cachées sous les adhésions des empires cen-

Le *Lokal Anzeiger* de Berlin a publié, en première page, l'article suivant :

Ces jours derniers, dans une séance du Conseil des Etats, M. Ador a déclaré devant les représentants des cantons que l'Europe ne peut avoir d'autre paix qu'une paix basée sur le droit et la justice. Ce qu'entendait par là M. Ador découle sans autre d'un passage précédent de son discours disant que la Belgique devait être rétablie dans ses droits et indemnisée. En parlant de la paix, M. Ador a donc représenté le point de vue de l'Entente. Il n'a pas exprimé le besoin général de paix, ainsi qu'il aurait convenu de la part d'un homme d'Etat neutre, mais dans la discussion des conditions de paix, il a pris parti en faveur d'un des groupes de belligérants. En s'exprimant ainsi, il a violé les devoirs de la neutralité d'une manière plus grave que ne l'avait fait en son temps le conseiller fédéral Hoffmann, et l'on peut s'attendre à ce qu'il lira de son attitude les mêmes conséquences que son prédécesseur a cru devoir tirer de ses efforts pour la paix.

Dans une séance publique, M. Ador a fait une déclaration qui ne peut servir à l'avancement de la paix. Il s'est donc constitué l'avocat de l'Entente, oubliant qu'en tant que conseiller fédéral, il ne pouvait exprimer ce qu'il pense et ce qu'il désire personnellement.

On ne peut guère s'imaginer qu'après les déclarations de M. Ador au Conseil des Etats, les ministres des puissances centrales à Berne pourront encore trouver les moyens nécessaires de conserver avec lui des rapports officiels.

Comme M. Ador est un homme à conviction, il mettra certainement à éviter des difficultés au Conseil fédéral le même empressement qu'a montré M. Hoffmann à se sacrifier pour son amour trop humain de la paix.

Quand on reprend les paroles prononcées par M. Ador au Conseil des Etats, on se demande comment le *Lokal Anzeiger* a pu écrire un article pareil. M. Ador avait simplement dit : « L'Europe n'aura de paix que lorsqu'une paix du droit et de la justice sera possible. » C'est là un commentaire ou une variante de la parole du Pape. Et, pas plus que Benoît XV, M. Ador n'a précisé l'application du principe qu'il énonçait. Que cette formule contenait implicitement la restauration de la Belgique, on ne peut s'en pen-

dre ni au Souverain Pontife, ni à un conseiller fédéral suisse.

D'ailleurs, la parole de M. Ador a été accueillie en Suisse comme l'expression de la pure vérité, et personne n'a songé à la lui reprocher comme pouvant violer la neutralité. La fin de l'article du *Lokal Anzeiger* montre à quoi tend toute l'indignation manifestée par son auteur. Il voudrait que M. Ador démissionnât. Mais les Suisses sont seuls juges en la matière. C'est à leurs représentants aux Chambres de rappeler au devoir les membres du Conseil fédéral. M. Ador n'a reçu aucune leçon de ce genre, parce qu'il n'en méritait point.

traux. Le comte Czernin a dissipé nos craintes. Il a exprimé en termes irréprochables les conditions de la paix définitive. « La guerre comme moyen politique, dit-il, doit être combattue ; un désarmement égal, successif et général de tous les Etats du monde entier doit se faire, sur la base et sous le contrôle international, et la force armée doit être réduite au strict nécessaire. »

« Il serait impossible, ajoute-t-il, de revenir aux armements modestes d'avant l'année 1914... il n'y aurait pas de sens à s'arrêter là et à ne pas désarmer effectivement. Il n'y a qu'une seule issue à cette impasse : le désarmement international, total et universel. Les immenses flottes n'auraient aucune raison d'être si les Etats du monde garantissaient la liberté des mers et si les armées de terre étaient réduites à la mesure nécessaire pour maintenir l'ordre à l'intérieur. Cela n'est possible que sur une base internationale. »

Ces déclarations étant conformes à celles que les gouvernements de l'Entente ont faites, à plusieurs reprises, on pourrait croire que tout le monde est d'accord, et qu'il n'y a qu'à se mettre à l'œuvre. Mais il subsiste des désaccords sur l'époque où cette paix définitive pourrait être conclue. A bien considérer les textes des manifestes officiels et les articles publiés par les organes les plus autorisés de la presse, on peut distinguer, au sujet de l'organisation de la paix définitive, trois opinions différentes. Le comte Czernin semble vouloir la remettre à une époque lointaine. Les Alliés de l'Entente la renvoient à la fin de la guerre. Les neutres, en général, la considèrent comme immédiatement possible et nécessaire. La question est importante et mérite qu'on s'y arrête.

Le comte Czernin paraît affirmer d'abord la nécessité du désarmement général à l'issue de la guerre. « Rien de plus terrible ne pourrait nous arriver que si, après la conclusion de la paix, la rivalité entre les armements continuait ; car cela signifierait la ruine économique de tous les Etats. » Puis, par un de ces illogismes que nous sommes surpris de trouver fréquemment dans les manifestes des empires centraux, le ministre des affaires étrangères d'Autriche-Hongrie émet cette restriction : « Je sais bien que ce but est extrêmement difficile à atteindre et que le chemin qui y mène est bien long, bien pénible et bien épineux... notre génération ne verra probablement pas la fin de cette grande évolution pacifique dans toute son étendue. Cette évolution ne pourra se faire que lentement... »

Mais pourquoi cette lenteur ? Quelles sont ces difficultés et ces épines semées sur le chemin de la paix ? L'expérience actuelle de la guerre nous apprend que des armements redoutables et perfectionnés peuvent se faire en une année ou deux : le désarmement demandera-t-il plus de temps ? Prise en ce sens matériel, l'objection de M. Czernin est trop absurde pour qu'il nous soit permis de lui prêter. Il s'agit donc de difficultés d'ordre politique. M. de Czernin a dû user de ménagements envers « ceux qui trouvent incroyable que les Etats centraux, et en particulier l'Autriche, veuillent renoncer, à l'avenir, aux armements militaires ». M. de Czernin trouvera un auxiliaire qui lui permettra de cultiver l'opposition des pangermanistes et des chauvins de tous les pays : c'est le peuple. Celui-ci a pris en horreur les hécatombes dont il est la victime et les misères et dévastations dont il est le témoin. Il exigera la paix immédiate et durable. Il ne consentira plus ces armements qui préparent de nouvelles guerres, ni des dépenses militaires ajoutées aux impôts écrasants qu'il devra payer pour solder les revenus des dettes fantastiques contractées pendant cette guerre. Le peuple passera sur les hésitations des gouvernements et les petites oppositions des diplomates, et imposera la paix désarmée et immédiate.

Nous ne saurions mieux établir notre proposition qu'en citant les paroles de M. de Czernin : « Si l'on ne supprime pas le libre concours des armements, les charges deviendraient, après la guerre, pour tous les Etats, tout simplement insupportables. Cette guerre a démontré que l'on serait obligé de compléter avec un surcroît considérable des armements d'australais. Le libre concours des armements admis, les Etats seraient forcés de décupler leurs efforts pour se maintenir au niveau de leurs voisins. Ils seraient obligés d'avoir dix fois plus d'artillerie, d'usines à munitions, de navires, de sous-

marins qu'auparavant et aussi incomparablement plus de soldats. Afin de pouvoir manier la machine de guerre, le budget militaire de toutes les puissances devrait s'élever à plusieurs milliards. Cela est impossible. Si l'on ajoutait ces dépenses à celles des Etats belligérants, après toutes les charges qui traineront après la conclusion de la paix ; cela signifierait, je le répète, la ruine des peuples. »

Mais les peuples ne consentiront pas à se laisser ensevelir sous des ruines.

Les puissances de l'Entente n'ont qu'une voix pour déclarer que des tractations de paix sont aujourd'hui impossibles. Tout entières à leurs buts de guerre, elles exigent des résolutions, des réparations, des garanties, avant de consentir à des pourparlers avec l'ennemi.

Elles nous permettent de leur dire qu'elles confondent leur paix avec la paix mondiale. Leur paix sera la paix entre les belligérants ; la paix générale sera l'œuvre de tous les peuples. La paix spéciale des nations engagées dans la guerre sera leur affaire exclusive. La paix durable sera la coalition de tous les peuples solidarisés pour empêcher le retour de la guerre. Les belligérants nous signifient assez durement que nous n'avons pas à nous mêler de leurs affaires. Ils nous avertissent qu'eux seuls seront admis au congrès de la paix. Nous n'avons donc qu'à respecter leurs désirs et à les laisser poursuivre leur lutte d'extinction mutuelle. Mais la paix durable doit être l'affaire de tous les peuples, car le droit international met toutes les nations sur le même rang.

Il y a donc deux questions à traiter, l'une générale, l'autre particulière, et, par conséquent, deux sortes de négociations, pour des buts distincts, entre des groupes différents. Le tout ne doit pas être confondu avec sa partie, ni le général avec le particulier.

On accumule des impossibilités à plaisir. On demande s'il faut créer simplement une ligue des neutres ; si un groupe de puissances ne serait pas assez fort pour dominer toutes les coalitions ; on va même jusqu'à imaginer une ligue de la paix restreinte aux puissances aujourd'hui belligérantes. Hypothèses inutiles. La solution sera plus simple.

Au second congrès de La Haye, on a déjà proposé l'arbitrage obligatoire avec coercition contre ceux qui ne se soumettraient pas à ses sentences. L'Allemagne, l'Autriche et sept petits Etats refusèrent leur adhésion. La guerre a donné aujourd'hui à tous les peuples une terrible leçon de choses. Les horreurs que nous vivons sont plus persuasives que tous les raisonnements. Les oppositions sont tombées ; l'humanité veut la paix, la paix universelle, la paix définitive, ayant pour égide la suprématie du droit.

Les négociations pour la paix pourront suivre deux lignes parallèles, ou plutôt aucun obstacle réel ne s'oppose à une initiative immédiate en vue de la paix générale.

De quoi s'agit-il, en effet ? De faire une consultation de tous les peuples, des neutres comme des belligérants, et de leur demander s'ils adhèrent officiellement aux quatre conditions de la paix durable, dont la teneur et le sens ont été suffisamment publiés et éclaircis depuis quelque temps. Les réponses ne sauraient être très divergentes. Un travail de coordination suffirait à les harmoniser. Une seconde consultation devrait proposer à tous les peuples quelques règles essentielles d'application, dont on pourrait trouver peut-être quelque esquisse dans les cantons du congrès de La Haye.

Ces principes et ces règles ayant été universellement acceptés, on pourrait proclamer les bases de la paix durable. Rien n'empêcherait l'institution d'entrer en vigueur dès la conclusion d'une armistice entre les belligérants. Ceux-ci pourraient débattre librement entre eux les conditions de leurs arrangements particuliers.

A qui reviendrait le devoir et l'honneur de cette grande initiative ?

A notre pays, à tous les pays neutres. Mais les pays neutres sont trop isolés pour s'entendre, et, d'ailleurs, ils n'ont eu, durant cette guerre, d'autre préoccupation que de vivre, en faisant, si possible, quelque bien, et en se contentant des miettes qui tombent de la table des belligérants. Ce n'est donc pas à eux qu'il faut demander le grand effort à se mettre à la tête de l'organisation mondiale. Dans les circonstances présentes,

Il ne reste, pour entamer les négociations en faveur de la paix générale et durable, que celui qui en a déjà pris l'initiative et qui a seul une autorité morale assez haute pour s'adresser à tous les peuples, Sa Sainteté le pape Benoît XV.

Nous sommes persuadé qu'il faudrait solliciter cette initiative sans retard. La proclamation et l'acceptation des grands lignes de la paix durable ne peuvent que rendre des services à tout le monde.

1° L'institution de la paix durable ne gênerait en rien la liberté des belligérants, ni avant, ni après son entrée en vigueur. Elle les laisserait d'abord continuer à loisir leurs luttes en champ clos, et, après l'armistice, débattre librement entre eux la liquidation de leurs intérêts, dans les limites, fixées d'avance et acceptées par eux, qui sont la base de la paix durable.

2° Les principes qui doivent régir la paix définitive seront une lumière pour le congrès des belligérants. Ils éclairciront l'horizon et débarrasseront le programme et les délibérations de ce congrès de la question la plus complexe, la plus grave et la plus épineuse.

3° Ce n'est pas sans appréhension que l'on songe au congrès de la paix des belligérants. Que de questions à débattre, que d'intérêts à concilier, que de maux à réparer! Combien de temps durera-t-il et laissera-t-il l'humanité en suspens, avec toutes les charges légères par la guerre et celles des armements prolongés jusqu'à la conclusion de la paix? N'est-il pas de l'intérêt général que cette période critique soit abrégée le plus possible?

4° La perspective de cette paix définitive sera un réconfort pour tous les peuples, qui sauront que leurs souffrances présentes auront une fin, qu'elles ne se renouvelleront plus et qu'elles préparent un avenir meilleur. L'humanité a besoin de la certitude de ce monde meilleur, pour vivre avec une héroïque constance sous le lourd cauchemar de la vie présente.

5° Les peuples sont effrayés par la seule intuition, très vague d'ailleurs, des budgets futurs. Qu'arrivera-t-il le jour où la vérité apparaîtra sans voile? Ce jour est guetté d'avance par le socialisme international. Il importe de prévenir cette dangereuse échéance, et de donner aux peuples la certitude du désarmement total et prochain et de la suppression définitive du service militaire et des dépenses de guerre.

6° Un mot pour les neutres. Les belligérants qui désirent renvoyer à la fin de la guerre la question de la paix générale leur promettent une place à leur congrès, au terme de leurs délibérations. Les délégués des neutres y seront reçus avec politesse, sans doute, mais comme une quantité négligeable. Quel rôle joueront-ils au sein de cette assemblée toute frémissante encore de ses débats et de ses compétitions ardentes? La voix de ces timides nouveau-venus y sera-t-elle entendue? Comme ils ont intérêt à s'expliquer dans une atmosphère plus sereine!

Nous concluons donc que le régime de la paix durable est possible, — qu'il est nécessaire, — qu'il doit être constitué sans retard.

Nouvelles diverses

Guillaume II est arrivé, hier matin, mardi, à Constantinople.
— M. Scheidemann, chef des socialistes allemands au Reichstag, a dit au congrès du parti à Wurzburg que l'Allemagne ne rendra pas l'Alsace-Lorraine.

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL

Journée du 15 octobre

Communiqué français du 16 octobre, à 3 h. de l'après-midi :

Sur le front de l'Aisne, activité moins grande de l'artillerie. Nous avons réussi deux coups de main sur les lignes allemandes, un à l'est de Reims, l'autre en Argonne, dans la région de Bourville. Nos détachements ont détruit de nombreux abris et ont ramené des prisonniers.

Sur la rive gauche de la Meuse, nous avons repoussé une tentative allemande au nord de la cote 304. Sur la rive droite, la lutte de l'artillerie a été particulièrement vive dans le secteur au nord du bois des Carrières.

Communiqué allemand du 16 octobre : Groupe d'armées du prince héritier Rupprecht : L'activité combattante des artilleries a été hier, dans les Flandres, la même que les jours précédents.

Groupe d'armées du kronprinz allemand : Le combat d'artillerie au nord-est de Soissons a été de nouveau très actif, au cours de la journée. Il a augmenté de même pendant deux nouvelles et vaines attaques des Français contre les tranchées au nord du Moulin de Vautrière, récemment conquises par nous. Plusieurs combats de reconnaissance nous ont été favorables. A l'ouest de Suippes, les grenadiers Saxons, et à l'ouest de la Meuse, des détachements d'assaut bavarois ont ramené des positions françaises un grand nombre de prisonniers et plusieurs mitrailleuses. Sur le front nord de Verdun, l'activité de feu a été plus intense que ces derniers temps.

Journée du 16 octobre

Communiqué britannique du 16 octobre : Les troupes irlandaises ont exécuté avec succès, ce matin, un coup de main au nord-est de Bullecourt. Grande activité ennemie au cours de la nuit vers la voie ferrée d'Ypres à Staden.

Communiqué français d'hier mardi, 16 octobre, à 11 h. du soir :

Sur le front de l'Aisne, après un bombardement, les Allemands ont lancé plusieurs coups de main sur nos positions au sud de Courtrecourt. L'ennemi n'a réussi qu'à prendre pied dans deux postes avancés, dont nous l'avons aussitôt rejeté.

Une autre tentative au sud d'Ailles a également échoué. La lutte d'artillerie s'est maintenue très vive pendant toute la journée dans la région des plateaux.

Canonade intermittente sur le reste du front.

La guerre sur mer

Le navire invisible

Le Daily Telegraph publie cette information de New-York :

« Les milieux maritimes sont vivement intéressés par le fait que Washington assure aujourd'hui le succès des expériences préliminaires de M. Thomas Edison, concernant son « bateau invisible ». Le système n'a rien d'une invention merveilleuse, mais consiste simplement en un camouflé de façon à créer un bateau sans ligne d'horizon. La transformation est facile et rapide, et le bateau devient absolument invisible à faible distance. L'inconvénient de la traînée de fumée noire est supprimé pour les navires ayant à bord 300 tonnes de charbon dur, ou une quantité suffisante pour traverser la zone dangereuse. Plusieurs navires de cette espèce sont revenus d'Europe, et tout semble indiquer qu'ils n'ont pas été aperçus par les sous-marins. »

Le « Città di Bari » torpillé

Rome, 16 octobre.
Le steamer Città di Bari a été torpillé dans la mer Ionienne par un sous-marin ennemi.

Les déclarations de plusieurs naufragés confirment la nouvelle que le sous-marin continua

à bombarder le steamer après l'avoir torpillé, et pendant que les passagers étaient encore à bord, causant ainsi la perte de beaucoup de vies humaines qui auraient pu être sauvées.

L'amiral américain

Paris, 15 octobre.
Le correspondant du Herald à Washington apprend que l'arrivée de l'amiral Mayo, porteur de projets de coopération complète des marines anglaise et américaine, avait pour but les attaques combinées des sous-marins et de la flotte allemande.

Arrestation aux Etats-Unis

New-York, 16 octobre.
(Reuter.) — Un nommé Dunbar a été arrêté sous l'inculpation d'être mêlé à une affaire d'espionnage, aux Etats-Unis.

Le gouvernement attache la plus grande importance à cette arrestation. On croit que l'inculpé est un agent allemand ayant résidé pendant longtemps dans une grande base navale de la côte de l'Atlantique.

Selon des rapports reçus, cet individu a fait partie de l'équipage du bâtiment destiné à la chasse des sous-marins.

M. Woeste victime d'un accident

London, 15 octobre.
On télégraphie du Havre au Daily Mail que M. Woeste, leader catholique belge, a été grièvement blessé dans un accident de tramway à Bruxelles, et qu'il serait mourant.

Le cas de M. Monier

Paris, 16 octobre.
(Havas.) — Après la séance solennelle de rentrée, la cour de cassation, les trois Chambres et la Cour suprême se sont réunies à huis clos, se constituant ainsi en conseil supérieur de la magistrature, pour s'occuper du cas du président Monier (protecteur de Bolo), qui lui est déferé disciplinairement. M. Bard, président de la Chambre criminelle, a lu le rapport.

IL Y A UN AN

17 octobre 1916

En Macédoine, progrès des Alliés sur les deux rives de la Tcherna, au sud-est de Monastir.

A la pointe sud du Trentin, les Italiens reprennent le sommet du Pasubio.

En Transylvanie, combats sur les cols et les crêtes de la frontière.

Arrivée d'une mission militaire française à Bucarest.

Les Alliés répondent aux objections des Etats-Unis touchant la visite des courriers postaux neutres.

Echos de partout

L'ART DE DÉCHIFFRER LES INSCRIPTIONS

Un sportsman belge ayant rencontré dans ses voyages cette inscription latine : *Quies quam angelum letorum*, l'adressa à deux professeurs qui, tous deux, se piquaient de maîtriser dans l'explication des textes obscurs. Les deux professeurs, chacun dans le silence de son cabinet, se mirent au travail. L'un traduisit : « Cherchez-hi le repos des gens heureux, cherchez la société des anges. » L'autre déchiffra : « J'ai la paix parce que j'ai choisi mon ange. »

Ces exégèses différaient notablement, le sportsman belge réunis les professeurs pour une discussion approfondie, et il invita quelques camarades à la séance. Les deux professeurs défendirent leurs interprétations avec chaleur et l'un d'eux eut le malheur, impatient, de s'écrier : « Vous n'y comprenez rien ! » Alors, comme il y avait des spectateurs, la vanité de l'autre entra en jeu. Il répondit par un mot vif qui amena un mot dur. Et les deux professeurs, vieux amis pourtant, se brouillèrent pour la vie. Le sportsman belge eut beau expliquer qu'il suffisait de lire, au lieu de chercher un sens latin, l'inscription à la française, pour s'apercevoir que cette vieille blague : *Quies quam angelum letorum* signifiait simplement : « Qui est-ce qui a mangé l'omelette au rhum ? » Rien

n'y fit. Les professeurs, qui étaient brouillés entre eux, ne se débrouillèrent pas, mais, par contre, se brouillèrent avec le sportsman.

— Je ne sais pas ce que je pourrais donner à mon mari, il a le cafard!
— C'est bien simple, achetez-lui de la poudre insecticide.

Confédération

Les élections fédérales du 28 octobre

A ZURICH

L'assemblée des électeurs du parti du Grütli du 2^o arrondissement fédéral a décidé de participer aux élections avec une liste complète. Comme candidats, elle a choisi M. Robert Seidol, conseiller national; M. le Dr Hans Enderli, avocat; M. le docteur Adolphe Kraft, médecin scolaire; M. Walker, député au Grand Conseil, et M. Ribi, maître secondaire.

MITTELAND BERNOIS

L'assemblée des députés radicaux du Mittelland bernois a fixé, hier, définitivement, la liste des candidats du parti pour les élections au Conseil national. Le candidat des jeunes-radicaux, M. Graf, a été pris sur la liste, qui compte désormais deux représentants de la gauche du parti. D'autre part, le représentant des arts et métiers désigné tout d'abord, M. Armbruster, s'étant désisté, l'assemblée a choisi à sa place M. le Dr Vollmar.

La liste des deux partis bourgeois coalisés portera donc les noms suivants : MM. Hirter et Jemy, députés sortants, radicaux; Vollmar, radical, nouveau; Koch et Graf, jeunes-radicaux, nouveaux; Burren et Koenig, conservateurs, députés sortants.

A BALE

L'assemblée du parti progressiste bourgeois, réunie hier soir, a confirmé, à l'unanimité, M. Golpke député sortant, comme candidat du parti aux prochaines élections fédérales.

L'assemblée a décidé de voter la liste du bloc national aux deux tours de scrutin.

Nos jeunes diplomates

On nous écrit de Berne :
Le Conseil fédéral vient de nommer trois nouveaux attachés à titre définitif : MM. Amstler, de Schaffhouse, de Grenus, de Berne, et von Burg, de Soleure. Le premier est attaché à notre légation à Jassy, le second à Vienne et le troisième à Paris.

Mgr Touchet en Suisse

On apprendra avec plaisir que Sa Grandeur Mgr Touchet, l'éloquent évêque d'Orléans, a empêché l'année dernière de venir en Suisse, a offert gracieusement de venir prendre la parole lundi prochain, 22 octobre, à l'église catholique de Neuchâtel.

Ce jour-là, à 10 heures, sera célébré un non-vel office solennel de Requiem pour les soldats alliés morts au champ d'honneur.

La Suisse et la guerre

Chute d'un avion français

Hier après midi, à 5 h. 1/2, un avion français monté par deux aviateurs est tombé dans la forêt entre Beurnevésin et Rechy. Les deux aviateurs ont été tués. Les cadavres seront rendus demain à la France avec les honneurs militaires.

Espionnage et contrebande

La police de l'armée a arrêté, à Coblenz (Argovie), un individu se disant voyageur de commerce et qui a été trouvé porteur d'une somme de 450,000 fr. en billets de banque suisses et russes. De divers écrits qu'il avait en poche, il résulte que ce voyageur pratiquait l'espionnage au service de l'Allemagne. Il détenait des renseignements sur des mouvements de troupes françaises et sur des dépôts de marchandises en France. L'espion est un nommé Dreyfus, Israélite, d'origine allemande.

BALE PORT DE MER

On nous écrit de Berne :
Le Conseil fédéral adresse aux Chambres fédérales un message concernant l'allocation d'une subvention de 1,750,000 fr. au canton de Bâle-Ville, pour la création d'un port près de Petit-Huningue.

Pour satisfaire aux premiers besoins de la navigation naissante, on a établi, sur une étendue de 600 m. environ en amont de la frontière suisse-alsacienne, des installations de transport et embarqué le long de ce quai en 1913 96,653 tonnes, et en 1914 (jusqu'au mois d'août) 90,019 tonnes. Mais la place pour les déchargements fait défaut, ainsi que l'espace pour la manœuvre des bateaux. Ces installations nécessaires vont se faire sur la rive gauche, vis-à-vis du quai de débarquement actuel. On envisage deux périodes de construction; il n'est question que de la première pour le moment; on projette la création d'un bassin de virement et d'un bassin longitudinal qui auront de la place pour une vingtaine de bateaux de 1000 tonnes; en hautes eaux, le port pourra contenir plus de 60 bateaux de 1000 tonnes. Les quais permettront un transbordement annuel d'environ 700,000 tonnes de marchandises. La seconde construction se fera plus tard; elle comporterait l'installation d'un port industriel et d'écluses remous du Rhin, en corrélation avec la construction d'une usine électrique. Après le parachèvement complet du port, on pourrait faire face au transbordement d'un million de tonnes de marchandises. Les dépenses pour le port complet sont évaluées à 11,600,000 fr.

Le trafic de la gare et du port de Bâle s'est élevé, en 1913, à 4 1/2 millions de tonnes, dont la moitié pour les charbons. Le chiffre de 96,000 tonnes pour le trafic fluvial de la même année peut paraître modeste, en comparaison du chiffre du trafic total; cependant, l'essentiel est qu'il soit prouvé que la navigation sur le Rhin est viable. En 1913, les économies réalisées sur les frais de transport se sont élevées par 268,851 fr., soit environ 2 centimes par la kilométrique sur le parcours de Strasbourg à Bâle.

La Confédération, s'intéressant aux efforts des Bâlois, a déjà contribué pour 700,000 fr. environ aux installations de débarquement en 1907 et 1910, pour 60,000 fr. aux études ultérieures et pour 100,000 fr. à l'exécution d'écluses de navigation aux usines électriques sur le Rhin. Le Conseil fédéral attribue une importance à la navigation fluviale internationale; il propose donc de porter la subvention fédérale, pour la première étape du projet, à 50 pour cent, soit 1,750,000 fr. La période de construction est fixée à trois ans; l'exploitation du port sera assurée par les C. F. F.

Le Conseil fédéral, vu la situation politique et économique actuelle, se réserve le droit de fixer la date du commencement des travaux. D'autre part, la question reste ouverte de savoir s'il n'est pas opportun de préférer, par tard, à l'agrandissement du port de Petit-Huningue, la création d'un nouveau grand port à Birsfelden, qui serait le point de départ de la navigation sur le Rhin en amont de Bâle jusqu'au lac de Constance.

ARMÉE SUISSE

La landwehr à la frontière

On s'est demandé bien souvent pourquoi les cinq bataillons de landwehr de la garnison de Saint-Maurice étaient sans cesse rappelés dans le même secteur, éloigné de toute menace quelconque et où la présence de tant de troupes ne se justifie guère.

Or, on va modifier cet état de choses. Les quatre bataillons de landwehr de Saint-Maurice qui sont mis sur pied le 19 novembre prochain formeront une brigade qui ira prendre son tour de faction à la frontière du Jura. La première conséquence pratique de cette décision, c'est que la 1^{re} brigade de la 1^{re} division ne sera rappelée sous les drapeaux qu'en janvier.

LES SPORTS

Football
Le F. C. Central de notre ville a battu dimanche dernier la troisième équipe du F. C. Berne. Le match fut joué à domicile; le jeu a été de tout repos. Les équipes rivalisèrent d'entraîneurs. Le Central I, malgré ses meilleurs joueurs, a tenu plus longtemps de série C. L'équipe de Berne a marqué deux buts; mais le Central n'admettait aucune partie devant se terminer tôt.

Pour mettre les choses en perspective, le match Central I-Berne 7 octobre, et Central II-Fribourg 10 octobre, ont été publiés, et font remarquer à eu comme adversaire une équipe de quatre joueurs de série C. Central a donc gagné, mais le Central n'admettait aucune partie devant se terminer tôt.

Voici les résultats des différents matchs de la série C. Central I a battu Berne 1-2 à 0.

A Fribourg : Thone I-Lanzhingen I (Berne)-Fribourg I, 0 à 2.
Dimanche prochain, au stade ville, se déroulera la série I avec la première équipe de Berne. Ce match est attendu avec impatience par les amateurs de football, car Genève dispose d'une des meilleures équipes de la région, et d'autre part, nos Fribourgeois ont leur dernier inconnu.

Le match Central I-Berne 7 octobre, et Central II-Fribourg 10 octobre, ont été publiés, et font remarquer à eu comme adversaire une équipe de quatre joueurs de série C. Central a donc gagné, mais le Central n'admettait aucune partie devant se terminer tôt.

Voici les résultats des différents matchs de la série C. Central I a battu Berne 1-2 à 0.

A Fribourg : Thone I-Lanzhingen I (Berne)-Fribourg I, 0 à 2.
Dimanche prochain, au stade ville, se déroulera la série I avec la première équipe de Berne. Ce match est attendu avec impatience par les amateurs de football, car Genève dispose d'une des meilleures équipes de la région, et d'autre part, nos Fribourgeois ont leur dernier inconnu.

Le match Central I-Berne 7 octobre, et Central II-Fribourg 10 octobre, ont été publiés, et font remarquer à eu comme adversaire une équipe de quatre joueurs de série C. Central a donc gagné, mais le Central n'admettait aucune partie devant se terminer tôt.

Voici les résultats des différents matchs de la série C. Central I a battu Berne 1-2 à 0.

A Fribourg : Thone I-Lanzhingen I (Berne)-Fribourg I, 0 à 2.
Dimanche prochain, au stade ville, se déroulera la série I avec la première équipe de Berne. Ce match est attendu avec impatience par les amateurs de football, car Genève dispose d'une des meilleures équipes de la région, et d'autre part, nos Fribourgeois ont leur dernier inconnu.

Le match Central I-Berne 7 octobre, et Central II-Fribourg 10 octobre, ont été publiés, et font remarquer à eu comme adversaire une équipe de quatre joueurs de série C. Central a donc gagné, mais le Central n'admettait aucune partie devant se terminer tôt.

Voici les résultats des différents matchs de la série C. Central I a battu Berne 1-2 à 0.

DENYSE

Par M. MARYAN

Denyse osait regarder Amy. Mais elle sentait tout à coup qu'Amy la regardait, elle, et elle eut conscience de rougir, de laisser voir un affreux embarras.

— Il faudrait trouver des jonnets pour Guy, dit Amy, s'efforçant toujours de commander à sa voix. Je crois qu'on lui permet de manger du chocolat ? Vous en prenez-vous aussi, s'il vous plaît... Et puis... Je voudrais qu'en plus des jonnets, qu'il brisera, il conserve un souvenir de moi... Ce petit m'a vraiment égayée... Que puis-je lui donner ? Il est trop jeune pour avoir une montre... Peut-être ce serait étrange de ma part, mais vraiment je ne vois pas autre chose... que diriez-vous d'une médaille ? Il en porte déjà une, suspendue à sa mince chaîne d'or... Ou une croix ? Je ne suis pas catholique, mais il l'est, lui...

Denyse, étonnée, se hâta de dire que cette idée toucherait certainement M. Reunier.

— Alors, voulez-vous demander de l'argent à Yvonne qui est ma caissière, et partir sitôt que vous aurez déjeuné ?

Quel effort pour paraître indifférente ! Le cœur de Denyse saignait de pitié. Quelle énergie aussi, chez cette pauvre créature affaiblie ! Mais de quel prix paierait-elle l'effort et l'énergie ?

Elle resta dans la salle à manger pendant une partie du déjeuner, goûta à quelques aliments, et trouva des prétextes pour ne pas manger comme à l'ordinaire.

Denyse se sentait toujours surveillée, étudiée. Tremblant à l'idée qu'Amy devinât quelque chose, elle se rendait compte qu'elle n'était pas elle-même, et que son trouble pourrait la trahir.

— Vous n'avez pas faim non plus, dit Amy avec calme. Je crois vraiment que le départ de Guy et de son père nous a trop vivement surprises... Et puis, comme dit le poète :

Partir, c'est mourir un peu...

Quant il s'agit d'un colonial courant toutes les aventures, on peut se demander si on le reverra... Je ne parle pas de ma santé, à moi, des maux qui sont, dans leur genre, aussi menaçants que la fièvre jaune ou le choléra... Vraiment, vous ne voulez plus rien ? Alors, je vous serai obligée de faire mes emplettes...

Une demi-heure après, Denyse était dans la grande rue d'Interlaken, cherchant des jonnets, et choisissant une croix d'or, toute petite, mais d'un travail exquis.

Quelle chose étrange que ce cadeau d'une Juive à un enfant chrétien ! Ah ! si un jour pouvait venir où les lèvres d'Amy se poseraient sur une croix, où, devant l'image du Christ, méconnu, crucifié par ses pères, elle dirait, comme l'Apôtre dans une extase ravie : « Mon Seigneur et mon Dieu ! »

Denyse entra un instant dans la pauvre chapelle qui, en attendant des dons des touristes riches et indifférents, s'abritait sous un toit emprunté, et là, elle pria comme jamais, peut-être, elle n'avait prié, suppliant le Seigneur d'aider dans son épreuve celle qui ne croyait

pas en lui, implorant la tendresse de la Mère à qui les malheureux ont été confiés. Et elle revint à l'hôtel, pleine d'angoisse à la pensée de ces adieux prochains et de la torture silencieuse, farouche, de la pauvre Amy.

Mais elle ne put la voir. Yvonne entr'ouvrit la porte, montrant sa figure des mauvais jours, rude et inquiète.

— Non, mademoiselle Denyse, vous ne pouvez pas entrer maintenant... Elle a eu une de ses synapses, et elle repose. Elle a dit que vous deviez me remettre vos achats.

— Mais si je pouvais la soulager, ou vous aider à la soigner, Yvonne ?

— Oh ! vous avez beau être infirmière, vous ne pouvez savoir comme moi ce qu'il faut... Je vous appellerai si elle désire vous voir.

Et Yvonne, prenant les paquets des mains de Denyse, reforma la porte et prit la précaution de pousser le verrou.

Les heures qui suivirent furent cruelles. Denyse, par moments, s'approchait de la muraille, et essayait de percevoir ou de deviner ce qui se passait de l'autre côté de la porte. Pas une plainte, pas un mot ne parvint à son oreille. Yvonne n'était plus là : Amy l'avait renvoyée, elle aussi.

Tiendrait-elle sa promesse, et irait-elle dans le parc, pour dire adieu à Jean, ou bien le ferait-elle avertir qu'elle était malade ? Le moment du départ arrivait... Et tout à coup, Denyse se reprocha presque de ne pas penser qu'à Amy, de ne pas éprouver de la pitié pour ce jeune père qui s'en allait, désarmé, dans l'amertume de son refus, à elle. Non, elle n'était pas insensible à sa déception. Mais elle ne pouvait s'empêcher de croire que le sentiment qu'il

lui avait exprimé n'était pas très profond, et qu'il se reprendrait promptement à un autre amour. Quitter Guy lui causait surtout une peine; elle s'était attachée à ce bel enfant, tendre et volontaire. Cependant l'intensité de ses craintes pour Amy dominait tout le reste.

Tout à coup, elle entendit distinctement, dans l'autre chambre, ces pas furtifs, si légers, qu'elle percevait chaque nuit... Amy avait donc retrouvé des forces ? Mais pourquoi ce mystère ? Pourquoi feindre de ne pouvoir poser le pied à terre ?

Elle avait sans doute sonné, car la porte du corridor s'ouvrit, et Denyse entendit la voix d'Yvonne. Un instant après, le verrou glissa, et la vieille servante parut, après avoir heurté à la porte.

— Mademoiselle Amy ne peut pas sortir, elle recevra le lieutenant dans son petit salon. Voulez-vous l'y rejoindre, s'il vous plaît ? Moi je vais au parc lui dire qu'il peut entrer...

Yvonne était pâle et visiblement tourmentée. Denyse se demanda pourquoi elle n'avait pas été chargée de ce message, mais elle s'en réjouit, redoutant un tête-à-tête avec Jean.

Elle entra dans le petit salon, et vit Amy, étendue sur un canapé, vêtue, comme à l'ordinaire, de son ample vêtement blanc, et enveloppée de la couverture de soie dont les plis recouvraient le canapé.

A la grande surprise de Denyse, elle n'était plus pâle; l'éclat de son visage était si imprévu, si extraordinaire après la crise qu'elle venait de subir, que l'idée vint à la jeune infirmière qu'elle avait mis du rouge.

— Ce que vous avez pris est très bien, Denyse. Merci... Je regrette de ne pas sortir, mais

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

FRIBOURG

Conseil d'Etat

Séance du 16 octobre. — Le Conseil comme :
M. Auguste Weber, ingénieur, à Fribourg, ingénieur en chef des Entreprises électriques fribourgeoises ;
M. Jules Berset, à Progens, instituteur à Pontaux.

L'Heure Sainte et la fête de la Bienheureuse Marguerite-Marie

C'est le 17 octobre que l'Ordre de la Visitation célèbre la fête de la Bienheureuse Marguerite-Marie. C'est à elle que le Sacré Cœur proposa la pratique de l'Heure Sainte et c'est par elle que cette dévotion commença et se répandit dans le monde catholique.

Le comité de la confrérie de l'Heure Sainte à Fribourg a donc décidé d'avoir chaque année l'exercice de l'Heure Sainte le jeudi qui suit la fête de la Bienheureuse. Ce sera par conséquent, demain jeudi, 18 octobre, que les associés de l'Heure Sainte et tous les fidèles serviteurs du Cœur de Jésus et de son humble servante se réuniront, dans l'église des RR. PP. Cordeliers, à 8 1/2 h. du soir, pour méditer aux pieds du divin Maître les leçons suggérées par le souvenir de la pieuse visitande de Paray.

Espérons que l'assistance sera nombreuse pour témoigner notre amour au Cœur de Jésus et notre dévotion à celle qu'il a choisie pour mieux Le faire aimer des âmes chrétiennes. La récitation du Rosaire sera intercalée dans l'Heure Sainte sans que la durée en soit prolongée.

Le Père Hénuisse à Fribourg

La conférence du Père Hénuisse aura lieu demain soir, jeudi, à 8 h. 1/2, à la salle de la Grenette.

Le grand orateur belge prendra comme sujet : *La force et le droit*. Prix des places : 1 fr. Réservées : 2 fr.

Les braves décorés

L'un des braves internés de Châtel, le lieutenant Linteau, a été décoré de la croix de guerre, la semaine dernière, à Bulle, par le commandant Gay, chef des internés du secteur de la montagne. La cérémonie a été très émouvante. De cordiales paroles y ont été prononcées.

La carte de pain des soldats

Communiqué de l'Office de ravitaillement : Nous rappelons aux soldats mobilisés qu'ils doivent apporter leur carte de pain en entrant au service, à moins qu'ils ne rentrent dans l'une des trois catégories suivantes : producteurs-consommateurs ; fils de producteurs-consommateurs ; domestiques de producteurs-consommateurs.

Les personnes appartenant à ces catégories apporont en lieu et place de leur carte de pain une déclaration de l'Office communal de la carte de pain attestant qu'ils rentrent dans l'un des trois cas ci-dessus.

Nous rappelons en outre aux soldats mobilisés l'article 86 de la décision du Département militaire fédéral du 14 septembre 1917 indiquant que tous les hommes entrant au service doivent être porteurs de leurs cartes de pain mensuelles, qui doivent être munies de tous les coupons à utiliser dès le jour de l'entrée en service.

Ecole Vogt

Les élèves inscrits à l'Ecole Vogt doivent se présenter, jeudi, 18 octobre, à 6 h. du soir, au Conservatoire, pour y recevoir l'horaire de leurs leçons.

Maisons et chalets suisses

L'exposition organisée au Musée industriel cantonal sera fermée dès jeudi soir, 18 octobre. Les personnes qui s'y intéressent et MM. les membres du corps enseignant sont invités à profiter de ces deux derniers jours pour la visiter.

Vol

Un vol de 720 fr. a été commis, hier, mardi, à Sovaz, chez M. Losey, syndic. Le vol a été commis pendant que les habitants de la maison étaient occupés au dehors. C'est le second méfait de ce genre signalé dans la contrée depuis quelques jours. Samedi dernier, somme de 290 fr. au préjudice de M. L. Dubey. On commence à croire à l'existence d'une bande organisée.

Autobus contre char

Dimanche soir, à la tombée de la nuit, l'autobus des C. E. G. descendant de Planfayon à Fribourg est entré en collision, près de Wengliswyl, avec un tigre sur lequel se trouvaient M. Fasel, aubergiste à Plasseh, et le gardien de Planfayon. M. Fasel n'avait pas vu arriver l'autobus, dont les phares n'étaient pas encore allumés.

Les deux hommes en furent quittes avec quelques contusions sans gravité ; quant au tigre, il est inutilisable.

Un char de laitier fut également tamponné et endommagé par l'autobus, et le domestique qui le conduisait, un nommé Meuwly, contusionné. Les voyageurs de l'autobus s'en sont tirés avec une assez forte secousse.

Sur le front occidental

Bulletin anglais

Londres, 17 octobre.

Communiqué officiel britannique du 16 octobre, à 11 heures du soir : Nos patrouilles, qui ont été actives dans la journée sur le front de bataille, ont ramené des prisonniers.

Grande activité des deux artilleries. Le temps, devenu plus clair, nous a permis de faire avec succès beaucoup de travail de contre-batteries.

Un détachement des troupes du South-Middleland a pénétré la nuit dernière dans les tranchées allemandes vers Rieux et a fait subir des pertes à l'ennemi.

Un autre coup de main, au nord de Lens, nous a valu des prisonniers.

Un fort détachement ennemi, qui tentait, ce matin, d'aborder nos lignes, au sud-est d'Acheville, a été rejeté avec des pertes par notre infanterie et nos mitrailleurs.

Nos pilotes ont fait hier un bon travail d'artillerie. Ils ont harcelé d'une faible hauteur l'infanterie ennemie par leurs feux de mitrailleurs.

Deux tonnes de projectiles ont été jetées dans la journée sur un dépôt de munitions allemand, près de Courtrai et sur des cantonnements, dans la zone de bataille.

Un certain nombre de bombes ont été jetées sur d'autres objectifs de la zone en avant de l'ennemi.

Trois appareils allemands ont été abattus en combat aérien et deux autres ont dû atterrir, désemparés. Trois des nôtres ne sont pas rentrés.

Commentaire Havas

Paris, 17 octobre.

(Havas.) — Sur le front nord de l'Aisne, activité des deux artilleries, dont la violence a diminué un peu la nuit dernière. Elle a été suivie, dans la journée, d'une série de coups de sonde des Allemands, surtout dans la région Courtecon-Ailles.

Les Allemands, qui parvinrent, dans ces tentatives, à occuper un petit poste de nos lignes avancées, en ont été chassés presque immédiatement. Finalement, leur effort dans ce secteur demeura vain.

Au contraire, en Argonne, l'initiative de raids de reconnaissance est revenue aux Français.

Enfin, l'activité s'est étendue aux deux rives de la Meuse. A Louest, les Allemands, voulant attaquer la cote 304, furent dispersés aussitôt. A l'est, le bombardement fut vif, principalement en avant du bois des Caubrières.

En Flandre, le temps s'améliore et les troupes britanniques firent un travail d'artillerie efficace contre les batteries adverses.

L'action entreprise par nos alliés se poursuit avec le caractère d'une préparation méthodique précédant tout bond en avant nouveau sur un objectif limité.

Bulletin allemand

Berlin, 17 octobre.

Communiqué officiel du 16, au soir : Dans les Flandres, forte activité de l'artillerie. Jusqu'ici il n'y a pas eu d'action d'infanterie.

Dans le golfe de Riga

Berlin, 17 octobre.

Communiqué officiel du 16, au soir : Nous avons fait des progrès dans la prise de Sworbe et avons ramené 1100 prisonniers.

A part cela, rien d'important.

Milan, 17 octobre.

De Londres au *Corriere della Sera* : Un télégramme de Pétrograd au *Daily Telegraph* annonce que la flotte russe, qui avait pour tâche de défendre l'entrée du golfe de Riga, se déplace vers le nord.

L'occupation des îles de l'entrée du golfe par les Allemands permettra à ceux-ci d'avoir des bases solides pour leurs incursions aériennes vers Pétrograd. Elle leur permettra aussi de tenter des débarquements au sud de Reval.

L'Allemagne et la paix

Paris, 17 octobre.

(Havas.) — Le sous-secrétaire d'Etat allemand aux affaires étrangères a déclaré que l'affirmation de M. Ribot à la Chambre, le 12 octobre, que l'Allemagne aurait donné à entendre au gouvernement français qu'il pouvait, par l'entremise d'un homme politique, entamer des négociations sur la restitution de l'Alsace-Lorraine est dépourvue de fondement. Il a ajouté que chaque fois que l'Allemagne a été sondée au sujet des possibilités de paix, elle n'a jamais eu de doute sur le point que le territoire allemand ne pourrait jamais faire l'objet de négociations avec une puissance étrangère.

Les socialistes italiens

Milan, 17 octobre.

On mande de Rome au *Secolo* que le groupe parlementaire socialiste s'est réuni hier sous la présidence de M. Trèves.

Rome, 17 octobre.

Le groupe socialiste de la Chambre a décidé de déposer une motion demandant la constitution d'une commission d'enquête pour rechercher la provenance des ressources financières de certains journaux.

A la Chambre italienne

Rome, 17 octobre.

Stefani. — La Chambre a repris ses travaux. M. Marcora a prononcé un discours et a salué le roi et l'armée, ajoutant que les efforts militaires de l'Italie ne sauraient aboutir ni à la paix allemande, ni à une paix blanche, mais à une paix victorieuse donnant à l'Italie sa complète unité.

Rome, 17 octobre.

Stefani. — A la Chambre, après le discours de M. Marcora, M. Boselli, président du conseil, expose la politique gouvernementale au point de vue de la guerre et de la paix. Il relève que les illusions que l'on cherche à provoquer pour rapprocher la paix ne servent qu'à légitimer davantage.

L'Italie, dit-il, ne se laissera pas duper par la ruse et les belles paroles. La politique de l'Italie restera toujours résolue dans ses œuvres de guerre, en vue des revendications nationales et de la défense de la civilisation.

Cette politique restera jusqu'à la victoire complète indissolublement unie à celle des Alliés de l'Italie. Elle tend à une paix qui marquera le triomphe du droit et de la justice. L'Italie saura se mettre en garde contre les tentatives de l'ennemi, de fermer la discorde entre alliés, et de propager dans le peuple de fausses illusions et de faux espoirs.

En terminant, M. Boselli a fait l'éloge de l'armée.

Le gouvernement dépose ensuite un projet comportant quatre douzièmes provisoires.

Les socialistes demandent alors la discussion des déclarations gouvernementales.

M. Boselli déclare que cette discussion aura lieu lors de l'examen des douzièmes provisoires et il repousse la demande socialiste, en posant la question de confiance.

Par 228 voix contre 51 et 15 abstentions, la demande socialiste est repoussée.

Rome, 17 octobre.

C'est le socialiste Trèves qui a proposé, à la Chambre, la discussion sur la déclaration de M. Boselli.

Parmi les cinquante et un députés qui ont refusé la confiance au gouvernement, se trouvent trois catholiques : MM. Micheli, Miglioli et Schiavon.

Milan, 17 octobre.

Le *Corriere della Sera* dit que les déclarations de M. Boselli à la Chambre n'ont pas répondu complètement à ce que l'on en attendait. « Elles ne se sont pas écrites, dit le journal, de quelques déclarations générales, d'ailleurs louables, sur la volonté et la confiance. C'est trop peu pour la situation actuelle. Le silence du gouvernement est une erreur qui aura son effet sur le cours de la session et sur l'attitude du Parlement. »

Au Soviet de Pétrograd

Pétrograd, 17 octobre.

(Havas.) — Le comité exécutif central du soviet a lancé un appel aux officiers et aux soldats des armées de terre et de mer, les invitant à opposer une résistance vigoureuse aux nouveaux coups de l'ennemi qui menace la Russie. Le soviet fera tout son possible. Il faut que les gens de l'arrière fassent des sacrifices non moins importants que les soldats du front. L'appel se termine en disant que le soviet fera tout ce qui est en son pouvoir pour que la guerre ne dure pas un jour de trop.

Pétrograd, 17 octobre.

(Havas.) — Le comité exécutif du soviet de Pétrograd a renoncé à réunir un congrès général de tous les soviets, fixé d'abord au 20 octobre, celle date coïncidant avec le commencement de la campagne électorale.

L'avant-parlement russe

Pétrograd, 17 octobre.

(Havas.) — Le gouvernement provisoire a renvoyé l'ouverture de l'avant-parlement au 20 octobre, au lieu du 18.

L'avant-parlement suspendra son travail le jour avant l'ouverture de la Constituante.

Le président de l'Association des rédacteurs de journaux, M. Hessen, et l'écrivain Andréief ont été élus délégués de la presse à l'avant-parlement. Les membres de celui-ci jouiront de l'immunité parlementaire et seront exemptés du service militaire.

Les propositions de loi devront être signées par un minimum de trente membres.

La Russie et la conférence des Alliés

Pétrograd, 17 octobre.

(Havas.) — Le correspondant du *Vetcherna Vremia* au quartier général dit que ce dernier renonce à l'envoi du général Alexeief à la conférence interalliée de Paris.

Grève de pharmaciens

Pétrograd, 17 octobre.

(Havas.) — Le personnel des pharmaciens de Pétrograd a décidé la grève générale à partir d'aujourd'hui, mercredi, à la suite du refus des propriétaires de donner satisfaction à des revendications économiques.

L'affaire Almeraya

Paris, 17 octobre.

(Havas.) — Le juge d'instruction a clos par un non-lieu l'enquête ouverte sur la mort d'Almeraya, à la suite de la plainte en homicide déposée par la veuve et les amis du défunt.

L'exportation américaine

Washington, 17 octobre.

(Reuter.) — La commission de contrôle du commerce publie le texte du règlement que les exportateurs seront appelés à signer s'ils désirent expédier des marchandises à leurs succursales à l'étranger. Les expéditeurs devront fournir des garanties prouvant que leurs marchandises ne parviendront ni directement, ni indirectement, à l'ennemi ou à l'un quelconque de ses alliés.

Incendie de parcs de bétail

New-York, 17 octobre.

(Reuter.) — Plus de la moitié des parcs à bestiaux de Kansas-City ont été détruits par un incendie, dont on ignore la cause. Plusieurs milliers de têtes de bétail ont péri.

Tremblement de terre

Rome, 17 octobre.

Un tremblement de terre a été ressenti lundi soir, à 8 heures, dans le Latium. A Bolsena, des maisons ont été lézardées. A Montefiascone, l'hôpital et une école sont endommagés.

SUISSE

L'avion français tombé à la frontière

Délemont, 17 octobre.

L'avion français qui est venu tomber à la frontière (voir *Suisse et guerre*) contenait deux aviateurs, dont l'un avait été tué d'une balle et dont l'autre fut brûlé par l'inflammation de l'essence. L'avion vint s'écraser sur le sol à l'extrême frontière, à la borne des trois puissances.

Les corps des aviateurs ont été rendus à la France à Boncourt, avec les honneurs militaires, ce matin, à 11 heures.

Société suisse pour la paix

Berne, 17 octobre.

L'assemblée générale des sections de la Société suisse de la paix, aura lieu à Olten, samedi et dimanche, 20 et 21 octobre, sous la présidence de M. le Dr Bucher-Heller, de Lucerne.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Ce soir, mercredi, à 8 h. 1/2, répétition pour les ténors et les basses, au Café de l'Hôtel-de-Ville.

Chœur mixte de Saint-Pierre. — Ce soir, mercredi, à 8 h. 1/2, répétition générale.

Musique « La Concordia ». — MM. les membres honoraires, actifs et passifs sont instamment priés d'assister à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu ce soir, mercredi, à 8 h. 1/2, au Café des Tanneurs (1er étage) en l'Ange. Tractanda : Réceptions ; rapport du président et des vérificateurs des comptes ; approbation des comptes ; nomination du président et du comité.

C. A. S., Section Molson. — Séance ce soir, mercredi, 17 octobre, à 8 h. 1/2, au local : Hôtel Suisse. Causerie avec projections : *A travers les Alpes fribourgeoises*, par M. G. de Gottrau ; course d'automne ; divers.

Société technique fribourgeoise et Section de Fribourg S. I. A. — Visite des nouvelles archives cantonales, couvent des Augustins, dimanche 21 octobre. Rendez-vous à 3 heures de l'après-midi.

Calendrier

JEUDI 18 OCTOBRE

Saint LUC, évangéliste.

Saint Luc, médecin d'Antioche, fut le compagnon des courses apostoliques de l'apôtre saint Paul. Il écrivit un des Evangiles, celui qui nous révèle les mystères de la Sainte Vierge. Il a composé aussi le livre des *Actes des apôtres*. Peintre habile, il a reproduit les traits de la Mère de Dieu. Saint Luc, dit le martyrologe romain, endura beaucoup de tourments pour le nom de Jésus-Christ et mourut dans un âge fort avancé.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 17 octobre

BAROMÈTRE

Octobre	11	12	13	14	15	16	17	Octobre
725,0								725,0
720,0								720,0
715,0								715,0
710,0								710,0
705,0								705,0
700,0								700,0
695,0								695,0
690,0								690,0

TEMPERATURE

Octobre	11	12	13	14	15	16	17	Octobre
8 h. m.	8	11	4	6	1	1	1	8 h. m.
1 h. a.	4	7	15	7	6	5	3	1 h. a.
8 h. s.	4	6	12	6	5	3	1	8 h. s.

TEMPS PROBABLE

dans la Suisse occidentale

Zürich, 17 octobre, midi.

Brumeux à neigeux. De nouveau aux précipitations (pluie ou neige).

DE MER

adresse aux Chambres

concernant l'allocation de 0,000 fr. au canton de l'un port près de

premiers besoins de la a établi, sur une étendue de la frons installations de trans- suffire à un trafic de es par an. On a dé- de ce quai en 1913 1914 (jusqu'au mois Mais la place pour les tuit, ainsi que l'espace bajeaux. Ces installa- faire sur la rive gan- débarquement actuel, modes de construction, de la première pour la création d'un bassin bassin longitudinal qui r une vingtaine de par- en hautes eaux, de port de 60 bateaux de 1000

trouvent un transborde- 700,000 tonnes de mar- construction se fera- traient l'installation d'un es remous du Rhin, en- struction d'une usine achèvement complet du face au transbordement de marchandises. Les complet sont dévisés à

et du port de Bâle s'est millions de tonnes, dont charbons. Le chiffre de trafic fluvial de la même modeste, en comparai- t ; cependant, l'essen- de la navigation sur l'is, les économies ré- port se sont chiffrés on 2 centimes par le parcours de Strasbourg

intéressant aux efforts ridoit pour 700,000 h- de débarquement de 000 fr. aux études ul- à l'exécution d'élec- sines électriques sur le al attribue une impo- gation fluviale intern- de porter la subvention ère étape du projet, à 0,000 fr. La période de trois ans ; l'exploita- les C. F. F.

u la situation politica- se réserve le droit d' emencement des trava- n reste ouverte d'au- rtion de préférer, du du port de Petite- nouveau grand pont point de départ de la en amont de Bâle jus-

la frontière

souvent pourquoi les

chr de la garnison de

ces cesse rappelés dans

de toute menace quel-

de tant de troupes ne

état de choses. Les

adwber de Saint-Ma-

le 19 novembre pro-

fronière du Jura. La

tiqne de cette décision.

la 1^{re} division ne sera

x qu'en janvier.

males sont subits, in-

demment pour ne pas

si profond que De-

apais du couloir, et un

Denyse n'ose lever

nouveau elle a com-

REVUES

29 septembre :

I. L'esprit de guerre

ercoluse et la guerre.

erre Cornille. De Ser-

et Racine. Dernières

oz : L'âge d'homme

les jardins d'Armen-

Trois livres de la

M. Bourget, M. Bar-

